



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 avril 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BALSON

Convocation envoyée le 10 avril 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 82
Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur Régis PETITBOULANGER	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Catherine MINAUX
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Brigitte CHAVANCE
Madame Brigitte POPARD	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline TONOT
Madame Aziza AGLAGAL	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Nouredine ACHERIA	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Valérie GRANDET
Monsieur Philippe NEYRAUD	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Samuel LONCHAMPT	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie BERTILLON	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Didier RELOT
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Monique BAYARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur François DESEILLE	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Moulay JELLAL
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Sébastien KENCKER
Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis GUVENATAM	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Céline RABUT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Madame Mélanie BALSON	Monsieur Axel SIBERT	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Sandra GAUDILLIERE	Monsieur Adrien GUENE
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Sabine BAILLOT	Monsieur Jean-Marie BENEY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Thierry COUDERT	Madame Manuella SCHAEFFER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Mélanie FORTIER	Monsieur Fabian RUINET
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
 Madame Isabelle BARDIN pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
 Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Agence France Locale - Société Territoriale - Désignation des représentants

Dans le cadre de sa stratégie de diversification de ses sources de financement, Dijon métropole a adhéré en 2021 à l'Agence France Locale, afin de se doter d'un outil supplémentaire lors de ses consultations en vue de la souscription d'emprunts ou de lignes de trésorerie.

Le Groupe Agence France Locale est composé de deux entités juridiques distinctes :

- l'Agence France Locale – Société Territoriale, société anonyme à conseil d'administration, société-mère de l'Agence France Locale. C'est l'entité dont les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux sont actionnaires, et qui est en charge des décisions institutionnelles et stratégiques du Groupe ;
- l'Agence France Locale, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, filiale de la Société Territoriale. C'est l'établissement de crédit spécialisé qui assure l'activité opérationnelle du Groupe.

Suite au renouvellement du conseil métropolitain en avril 2026, il est proposé de désigner Monsieur François REBSAMEN, en sa qualité de Président, et Madame Isabelle PASTEUR en sa qualité de 4ème vice-présidente, déléguée aux Finances, en tant que représentants titulaire et suppléant de Dijon métropole, à l'Assemblée générale de l'Agence France Locale – Société Territoriale.

Vu l'article L. 2121-33 relatif à la désignation des membres du conseil métropolitain pour siéger au sein d'organismes extérieurs et l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales qui dispose par ailleurs que le conseil métropolitain peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant ce mode de scrutin,

Vu l'article L. 1611-3-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article D. 1611-41 du Code général des collectivités territoriales tel que modifié par le Décret n°2025-820,

Vu le livre II du Code de commerce,

Vu la délibération d'adhésion au Groupe Agence France Locale de Dijon métropole, référencée DM20210630_008, en date du 30 juin 2021,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de désigner** Monsieur François Rebsamen, en sa qualité de Président, en tant que représentant titulaire de Dijon métropole, et Madame Isabelle Pasteur en sa qualité de 4ème vice-présidente, déléguée aux Finances, en tant que représentant suppléant, à l'Assemblée générale de l'Agence France Locale – Société Territoriale ;

- **d'autoriser** le représentant titulaire ou suppléant de Dijon métropole ainsi désigné, à accepter toutes autres fonctions qui pourraient lui être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (notamment au sein du Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, Comités spécialités, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec leurs attributions ;

- **d'autoriser** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN POUR : 75

ABSTENTION : 10

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 3 PROCURATION(S)

**Madame Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Monsieur François REBSAMEN,
Président de Dijon Métropole**